

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 24 mai 2017

| | |
|-------------------------------|--|
| Membres en exercice : 34 | Date de la convocation: 17/05/2017 |
| Présents : 24 | <i>L'an deux mille dix-sept et le vingt-quatre mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS</i> |
| Dont Présents non votants : 0 | |
| Représentés : 1 | Présents : Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Gérard BARO, Jean-Pierre BERRAUD, Roland BASCOUL, Bernard BOSC, Francis BOUTES, Josian CABROL, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Jean-Luc FALIP, Yves FRAISSE, Kléber MESQUIDA, Christophe MORGO, Martine OLMOS, Marie PASSIEUX, Jean-Christophe PETIT, Marie-Pierre PONS, Sylvie QUEROL, Yves ROBIN, Luc SALLES, Hedwige SOLA, Jérôme ROGER, Alain SICILIANO |
| Votants: 25 | |
| Pour: 25 | |
| Contre: 0 | Représentés: Yvan CASSILI par Marie-Aline EDO |
| Abstentions: 0 | Présents non votants : |
| | Excusés: Julie GARCIN-SAUUDO, Vincent GAUDY, Martine GIL, Audrey IMBERT, Pierre POLARD, Catherine REBOUL, Bernard VIDAL, Philippe VIDAL |
| | Absents: Claudine BOUSQUET |

Objet: Rapport d'activités 2016

Territoire de projet regroupant cent communes de l'ouest héraultais, pour une population de l'ordre de 75000 habitants, le Pays Haut Languedoc et Vignobles est organisé sous forme de syndicat mixte ouvert, dont les membres statutaires sont les sept communautés de communes du territoire et le Département de l'Hérault.

Véritable agence de développement territorial, le Pays intervient ainsi dans les domaines suivants :

- au sein du Pôle Cohésion Sociale sur l'habitat, les services à la population et la culture,
- au sein du Pôle Développement Economique sur l'économie d'entreprises, le tourisme et le patrimoine.

Le Pays intervient, de manière générique, aux quatre niveaux complémentaires suivants :

1. en simple ingénierie auprès des porteurs de projet, publics et privés, sous forme de conseil et d'appui technique au montage d'un projet et à sa réalisation,
2. en intervention plus directe dans le cadre de dispositifs d'intervention technique et financière que le Pays a progressivement mis en place, depuis sa création, au bénéfice d'opérateurs publics et privés du territoire,
3. en maîtrise d'ouvrage sur opérations de nature supra-communautaire nécessitant un portage, une animation et une coordination spécifiques,
4. en assistance à maîtrise d'ouvrage en référence aux domaines d'intervention du Pays.

Plusieurs dispositifs d'intervention se sont progressivement mis en place, soit à l'échelle du Pays soit plus territorialisés, animés et gérés directement par le Pays ; en 2016, on note

• Sur le Pôle Cohésion Sociale

- o Le Programme d'Intérêt Général couplé d'une opération «Façades» : accompagnement, montage et suivi des dossiers :
 - 865 contacts et orientations,
 - 409 dossiers accompagnés,
 - 210 dossiers aboutis et financés.
- o L'Espace Info-Energie en appui de la mission habitat :
 - 500 conseils et orientations diverses.
- o Le Contrat Local de Santé, à travers quatre axes :
 - les soins de premiers recours et urgence,
 - le parcours de santé des personnes âgées,
 - le panier de services traité sous l'angle des addictions,

- la télémédecine.
- L'Orchestre de Pays avec la nouvelle création « Un Pays pour Laura ».
- **Sur le Pôle Développement Economique**
 - L'économie d'entreprises à travers de l'Opération Collective de Modernisation des PME, l'accompagnement des collectivités sur des projets publics/privés, l'animation de clubs de chefs d'entreprise...,
 - La construction et le développement d'une action autour des Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales dans le cadre du Pôle d'Excellence Rurale Bio-Orb,
 - La mise en œuvre du Projet Alimentaire Territorial,
 - Le portage du programme européen Leader dédié au tourisme et au patrimoine et le programme d'Approche Territorial Intégrée,
 - La mise en œuvre d'une politique de labels :
 - l'oénotourisme à travers le label Vignobles et Découvertes « Minervois, Saint-Chinian, Faugères en Haut Languedoc », label obtenu en novembre 2014,
 - le patrimoine à travers le label « Pays d'Art et d'Histoire », label obtenu le 19 février 2016,
 - les activités de pleine nature à travers la démarche Pôle de pleine nature, obtenu le 22 novembre 2016,
 - l'excellence paysagère et de l'accueil du public au travers de la démarche Opération Grand Site de préfiguration « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » (qui vise le label Grand Site de France).
- L'aboutissement de l'offre Itinérance avec le lancement de l'offre nature :
 - le GR de Pays et la variante du chemin de Saint-Jacques de Compostelle,
 - les 73 boucles de randonnées,
 - la carte reprenant l'offre nature à l'échelle du Pays.

Ce sont ainsi, près de 5 M€ qui ont pu être mobilisés sur le territoire, au titre des différentes procédures de programmation auxquelles le Pays est associé. Grâce à une veille active, le Pays s'inscrit dans la dynamique des appels à projets afin de pouvoir conforter les cofinancements mobilisés sur des opérations. Deux appels à projets ont fait l'objet d'une réponse positive :

- appel à projet Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte lancé par l'Etat pour la deuxième tranche,
- appel à projets Pôle de pleine nature lancé par le GIP Massif Central.

Globalement, l'action du Pays représente, pour 2016 :

- plus de 1 500 projets suivis, du simple conseil technique à l'intervention en ingénierie et/ou assistance technique jusqu'à l'instruction,
- plus de 200 animations, événements et temps de rencontres sur le territoire.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir prendre acte de ce rapport d'activités.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical prend acte du rapport d'activités 2016.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Cessenon-sur-Orb, le 24 mai 2017.

Le Président
Jean ARCAS

